

Santé des abeilles Rencontre scientifique

jeudi 7 décembre 2023

Fiap - Paris 14



Bilan à mi-parcours d'une enquête sur les contextes réglementaire et institutionnel autour du lien agriculture - santé des pollinisateurs

Emeline Hily, chargée de projets, Anses – DiSSES

Mathieu Baudrin, chargé de projets, Anses – DiSSES

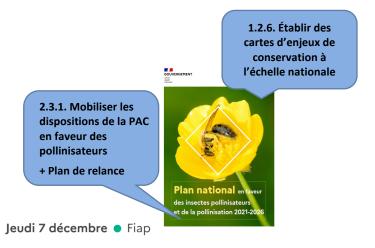
Anna Antraygues, élève fonctionnaire IPEF – AgroParisTech

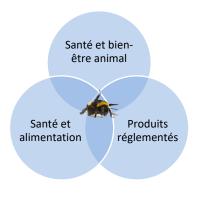
Eléonore Chenevois, élève fonctionnaire IPEF – AgroParisTech

Contexte et motivations

- Déploiement de l'expertise en SHS à l'Anses
- « Faisceau d'opportunités »:
 - Santé des abeilles et des pollinisateurs = domaine de recherche et d'expertise « historique » à l'Anses
 - Besoins d'appui à la décision









Contexte et motivations

Déploiement de l'expertise en SHS à l'Anses

« Faisceau d'opportunités »:

Santé des abeilles et des pollin l'Anses

GUIDANCE

doi: 10.2903/j.efsa.2016.449

Guidance to develop specific protection go. for environmental risk assessment at EFSA, in to biodiversity and ecosystem services

protection. A challenge is that protection goals outlined in legislation are often too general and broad to be directly applicable for environmental risk assessment (ERA) performed by EFSA. Therefore, they need to be translated into specific protection goals (SPGs). This Grudance presents a framework, which

errelated dimensions. This last step involves the specification of options for the ecological entity an attribute to protect and the magnitude, temporal scale and spatial scale of the biologically relevant an in the case of regulated products, tolerable effects, the latter defined in dialogue with risk managers. I order to promote transparency and consistency when developing options for the level/parameters

© 2016 European Food Safety Authority. EFSA Journal published by John Wiley and Sons Ltd on behal

Keywords: protection goals, environmental risk assessment, plant protection products, genetical

Besoins d'appui à la décision

Projet d'auto-

SIV

saisine Anses

2.3.1. Mobiliser les

+ Plan de relance

dispositions de la PAC en faveur des pollinisateurs

Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation 2021-2026

nerche et d'expertise « historique » à

1.2.6. Établir des cartes d'enjeux de

conservation à

l'échelle nationale

Santé et

alimentation

Santé et bienêtre animal

Produits

réglementés



RENCONTRE SCIENTIFIQUE

Correspondence: sc. secretariati@efsa.eumoa.es



Objectifs et questions de recherche

Objectif: Ajuster l'auto-saisine pour apporter un appui pertinent au décideur

Questions:

- Quelles évolutions du contexte de l'action publique?
- Quels enjeux de protection/conservation des pollinisateurs et pour qui ?



Axes du projet



- Axe 1 : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
 - Quels sont les instruments réglementaires et « para-réglementaires » permettant la protection de la santé des abeilles ?
 - Quels sont les arguments qui justifient ce besoin de protection? Le service écosystémique de pollinisation en fait-il partie?
 - Quels sont les acteurs institutionnels qui participent au développement/ la mise en œuvre de ces outils ?



Axes du projet



- Axe 1 : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
 - Quels sont les instruments réglementaires et « para-réglementaires » permettant la protection de la santé des abeilles ?
 - Quels sont les arguments qui justifient ce besoin de protection? Le service écosystémique de pollinisation en fait-il partie?
 - Quels sont les acteurs institutionnels qui participent au développement/ la mise en œuvre de ces outils ?
- Axe 2 : Positionnement de l'Anses au sein de ce contexte. Il s'agit d'expliciter la façon dont les activités de l'Anses participent à la construction de ce cadre réglementaire et institutionnel



Axes du projet



- Axe 1 : Etat des lieux du contexte réglementaire et institutionnel relatif à la protection de la santé des abeilles et du service de pollinisation des cultures en France et dans l'Union Européenne
- Axe 2 : Positionnement de l'Anses au sein de ce contexte. Il s'agit d'expliciter la façon dont les activités de l'Anses participent à la construction de ce cadre réglementaire et institutionnel
- Axe 3 : Recensement des acteurs de la société civile organisée actifs sur cette thématique et de leurs positionnements en France et en UE.



Analyse systématique des textes réglementaires et non réglementaires

Identification d'acteurs représentatifs et réalisation de 22 entretiens

Construction de la chronologie de mise en place du cadre institutionnel

Mise en évidence des interrogations autour du cadre institutionnel





Analyse systématique des textes réglementaires et non réglementaires

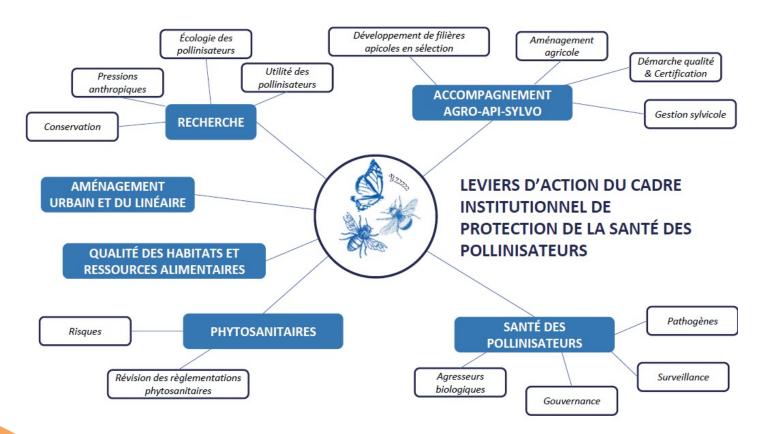
Méthodes:

- Base Legifrance et Eurlex mots clés « abeille(s) », « pollinisateur(s) » extraction des textes depuis 1990 et catégorisation en biodiv.nature, économique, labels, pathogènes/maladies, phytos, vigilance/suivi & suppression des textes hors sujets
- Cadre d'action national hors réglementaire: Plan pollinisateurs, plan apiculture, PSN, Ecophyto (principaux documents d'appui)
- Déclinaison régionale : plans pollinisateurs, chartes (dans une moindre mesure)

Résultats:

- ~500 textes Eurlex; 50 France & beaucoup de mise à jour, surtout des textes concernant les phytos
- Catégorisation des leviers d'action : recherche, aménagement, accompagnement agricole, etc







2

Identification d'acteurs représentatifs et réalisation de 22 entretiens

Méthodes:

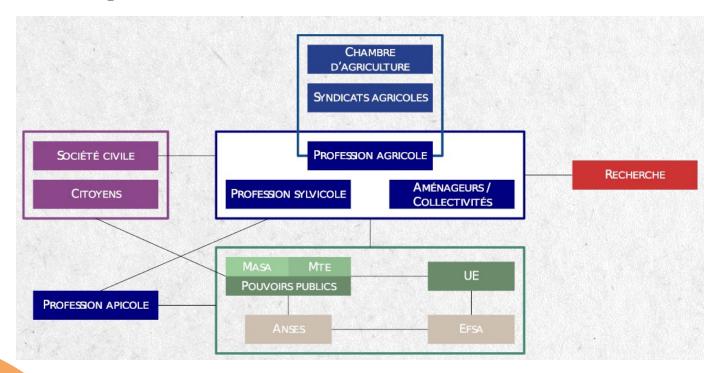
- Pouvoir représenter les acteurs institutionnels ; rencontrer la profession agricole et apicole ; avoir quelques positionnements de la société civile
- Eviter les suréprésentations (notamment les acteurs autour des phytos)

Résultats:

- 22 entretiens : 3 Anses (DirLSAN, DEPR, Pôle recherche et expertise)
- Positions, argumentaires, modes d'actions, interactions, priorisation des enjeux



Résultats préliminaires





Construction de la chronologie de mise en place de l'environnement institutionnel et réglementaire

4

Mise en évidence des interrogations autour du cadre institutionnel

Méthodes:

Analyse des entretiens, comparativement à la biblio

Résultats:

- Proposition de plan, rédaction en cours
- Grandes conclusions



Résultats préliminaires





Annexes





Produits phytopharmaceutiques

- Cadre européen
 - Directive REACH (1907-2006)
 - Directive SUD (1107-2009) Évaluation et règles de mises sur le marché (Complété par 546-2011)
 - 528-2012 : Évaluation du risque pour l'environnement
 - 547-2011: Règles relatives à l'étiquetage
 - 283/284-2013: Données à fournir pour le processus d'évaluation
 - 1439:1441-2022: Mise sur le marche de produits avec micro-organismes
 - Document guide de l'EFSA (Maj 2023)
 - Arrêté du 28 novembre 2003 relatif aux conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage agricole
- Cadre national
 - L253-7 Transposition pour les textes de mise sur le marché
 - Autres interdictions
 - Loi 2016-1087: Néonicotinoides
 - Arr. 28.11.03: Insecticides acaricides
 - Utilisation
 - Arr. 20.11.21: Cultures attractives en floraison et zone de butinage
 - Arr. 7.04.10: Mélanges (Amendé par Arr. 12.06.15)
 - Arr. 4.05.17 (Art 2): Dérive des traitements
 - Arr. 13.01.19: Semis des mais
 - Arr. 18.12.08: Pulvérisateurs
 - Arr. 2015-992: Pesticides dans l'espace public
 - L253-8-1: Déclaration des effets non intentionnels ruches
- Travaux visant à identifier des manquements du cadre réglementaire (ANSES)



Anses

Périmètre d'action

- · Missions ont peu évolué depuis la création de l'ANSES.
- · Axe protection du consommateur et des filières
- · Protection de la filière mellifère plutôt que pollinisateurs
- Arrivée des pollinisateurs avec la théorie One Health (protection de l'environnement autour des abeilles)

Activités clefs

- Référence : méthodes de diagnostics des maladies des abeilles, validation, accréditation
- · Soutien scientifique et technique
- Recherche
- Participation au cadre institutionnel de la santé des abeilles (comité scientifique du plan pollinisateurs par exemple

Rôle de recherche et action focalisée sur les pesticides (sauf recommandations via des saisines)



Grille d'entretien

Définitions Travaux Anses	Dans vos missions quotidiennes d'expertise et/ou de recherche, comment la notion de protection de la santé des pollinisateurs est-elle prise en compte ?
	Quels liens faites-vous entre besoin de protection des pollinisateurs et activités anthropiques (notamment agriculture) ? (Protection pour la valeur intrinsèque ou pour les
	services rendus, ou autres)
	Comment ce sujet de la protection de la santé des pollinisateurs a été mis à l'agenda de l'Anses à son origine ? Quels étaient les objectifs ?
	Quelles sont les activités de l'Anses (réglementaires et non réglementaires) en lien avec la relation pollinisateurs-agriculture (compréhension/évaluation du risque que constitue l'agriculture pour la santé des pollinisateurs) ?
	Quelles sont les directions/unités associées (profils, contacts) ? Selon vous, qui devons-nous rencontrer au sein de l'Anses (directions nationales et régionales)
	Quelles études importantes l'Anses a-t-elle produite dans les dernières années sur le sujet ? Qu'est ce qui a été rendu public ? (liens, pdf) - par filières/zones géographiques
	Dans quels cadres réglementaires se sont inscrites ces études ? (expertise pour un texte réglementaire, révisions de textes, sensibilisation des décideurs, saisine des tutelles, etc)
	Dans vos travaux, mobilisez-vous la notion de services écosystémiques ? Si oui, pour quoi faire ? Est-ce un outil pertinent pour évaluer la protection des pollinisateurs ?
Liens avec l'externe	Toujours concernant la relation agriculture et santé des pollinisateurs, avec qui travaillez-vous en externe, dans quels objectifs et pour quels types de missions ?
	Auriez-vous des contacts extérieurs à l'ANSES à nous fournir pour la suite de notre travail ? Pensez-vous qu'il faille vous mettre en copie pour faciliter l'échange ?
	Y-a-t'il d'autres organismes extérieurs avec lesquels vous ne collaborez pas mais qui sont des acteurs majeurs pour notre sujet ?

